



Numéro de l'acte	2020-45-RHES
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	5.3.4

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2020**

### **QUESTION N°2020-45**

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE** : Désignation d'un représentant du Conseil Municipal pour siéger à l'Assemblée Générale de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer

**RAPPORTEUR** : Monsieur Benoît ROUSSEL

---

Il y a lieu de désigner un représentant pour siéger à l'Assemblée Générale de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote à bulletin secret, à la majorité absolue, décide :

- de désigner Monsieur Jean-Pierre LAMIRAND membre du Conseil pour représenter le Conseil Municipal à l'Assemblée Générale de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 03 juin 2020

Le Maire,

Benoît ROUSSEL